Lundi 11 Octobre 2021 ONT 1

[redacted] 45650 St Jean le Blanc

Ce jour j'ai rencontré le commissaire enquêteur au siège d'Orléans Métropole à qui j'ai exposé mon souhait d'agrandissement d'un cœur d'îlot sur une partie de la parcelle n° 237 et ~~la parcelle~~ sur ma parcelle n° 312 dans un esprit de logique et de continuité du projet de création d'un cœur d'îlot à cet endroit.

J'ai remis au commissaire enquêteur un courrier formalisant cette demande accompagné de 3 annexes

1/1

[redacted]
45650 Saint Jean le Blanc

OMT 1

St Jean Le Blanc, le 11 octobre 2021

Monsieur le Président de la commission d'enquête
Plan Local d'Urbanisme Métropolitain
Orléans Métropole
Espace Saint-Marc
5 Place du 6 juin 1944
45000 Orléans

Objet : Commune de Saint Jean le Blanc – Zone UR3 - Demande de la prolongation du cœur d'îlot sur les parcelles n° 312 et n° 237

Monsieur le Président,

En consultant le PLUM de la Métropole d'Orléans, j'ai constaté la mise en place d'un cœur d'îlot sur la commune de Saint Jean le Blanc à proximité de ma parcelle n° 312 et c'est très bonne chose pour éviter de voir, suite à des divisions de terrains, l'implantation de maisons trop proches des maisons existantes.

Ma parcelle n° 312 est en limite séparative avec la parcelle n° 237 d'une superficie de 1 000 m² dont l'accès s'effectue via la rue des Varennes.
Cette parcelle n° 237 a, à ce jour, une emprise au sol de 86 m² pour un maximum autorisé de 300 m², ce qui laisse, vu l'implantation de la maison existante, une possibilité de division et donc l'éventuelle édification d'une maison à proximité de ma parcelle.

Ainsi, je demande donc la prolongation du cœur d'îlot :

1. Sur ma parcelle n° 312 comme ce qui est proposé sur les autres parcelles de la rue des Feuillantines du n° 308 au n° 311
2. Sur la parcelle de mon voisin n° 237 dans la continuité de ce qui est proposé sur les autres parcelles de la rue des Varennes du n° 613 au n° 360

Je joins à ce courrier le schéma d'implantation du cœur d'îlot demandé.

Cette demande est cohérente par rapport à ce qui est proposé dans le quartier comme cœur d'îlot sur les secteurs :

- Rue de la Mothe au Coq / Rue du Bois Girault sur les parcelles 95, 97, 617, 249, 88, 544, 545, 85, 256 à 260 et 262
- Rue des Varennes / Allée du Clos des Varennes sur les parcelles n° 216, 218 et 328 à 333.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

[redacted]

PJ : Le schéma d'implantation du cœur d'îlot souhaité (annexe 1)
Cœur d'îlot Rue de la Mothe au Coq (annexe 2)
Cœur d'îlot Allée du Clos des Varennes (annexe 3)

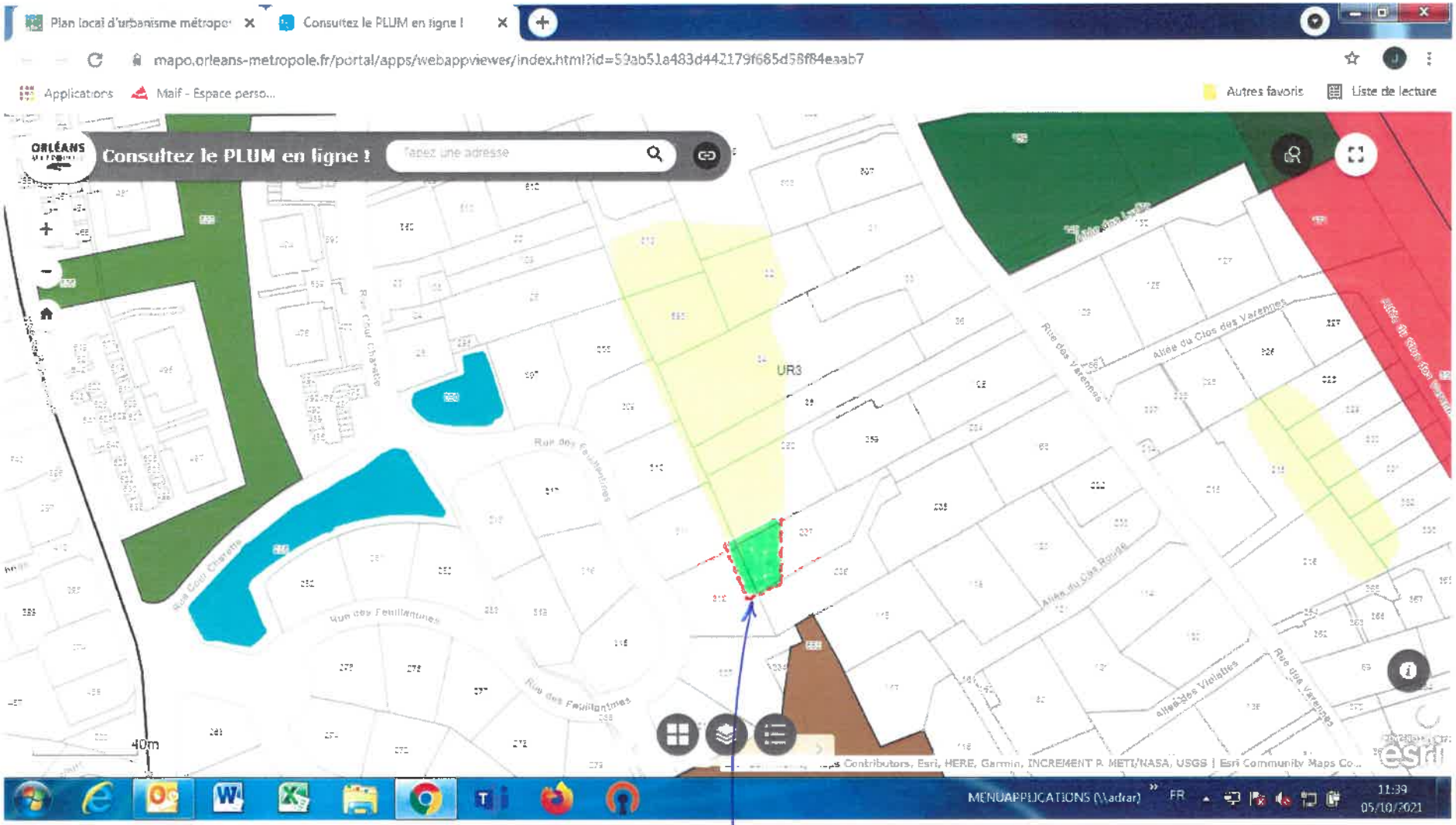

Demande de prolongation des coeurs d'îlots

Annexe 1

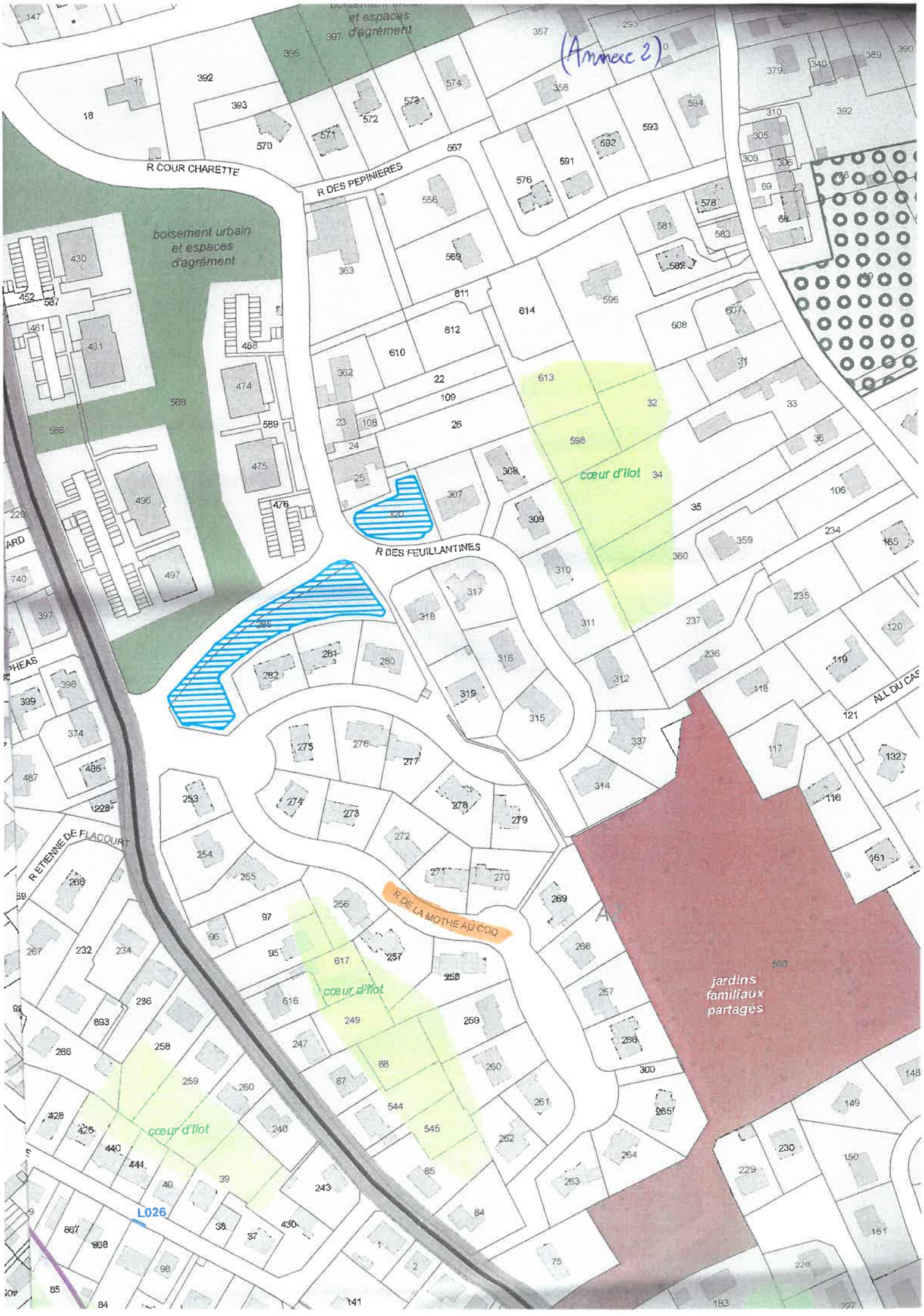
(Annexe 2)
R COUR CHARETTE
R DES PEPINIERES
R DES FEUILLANTINES
R DE LA MOTHE AU COQ
R ETIENNE DE FLACOURT
boisement urbain et espaces d'agrément
cœur d'îlot
jardins familiaux partagés
L026

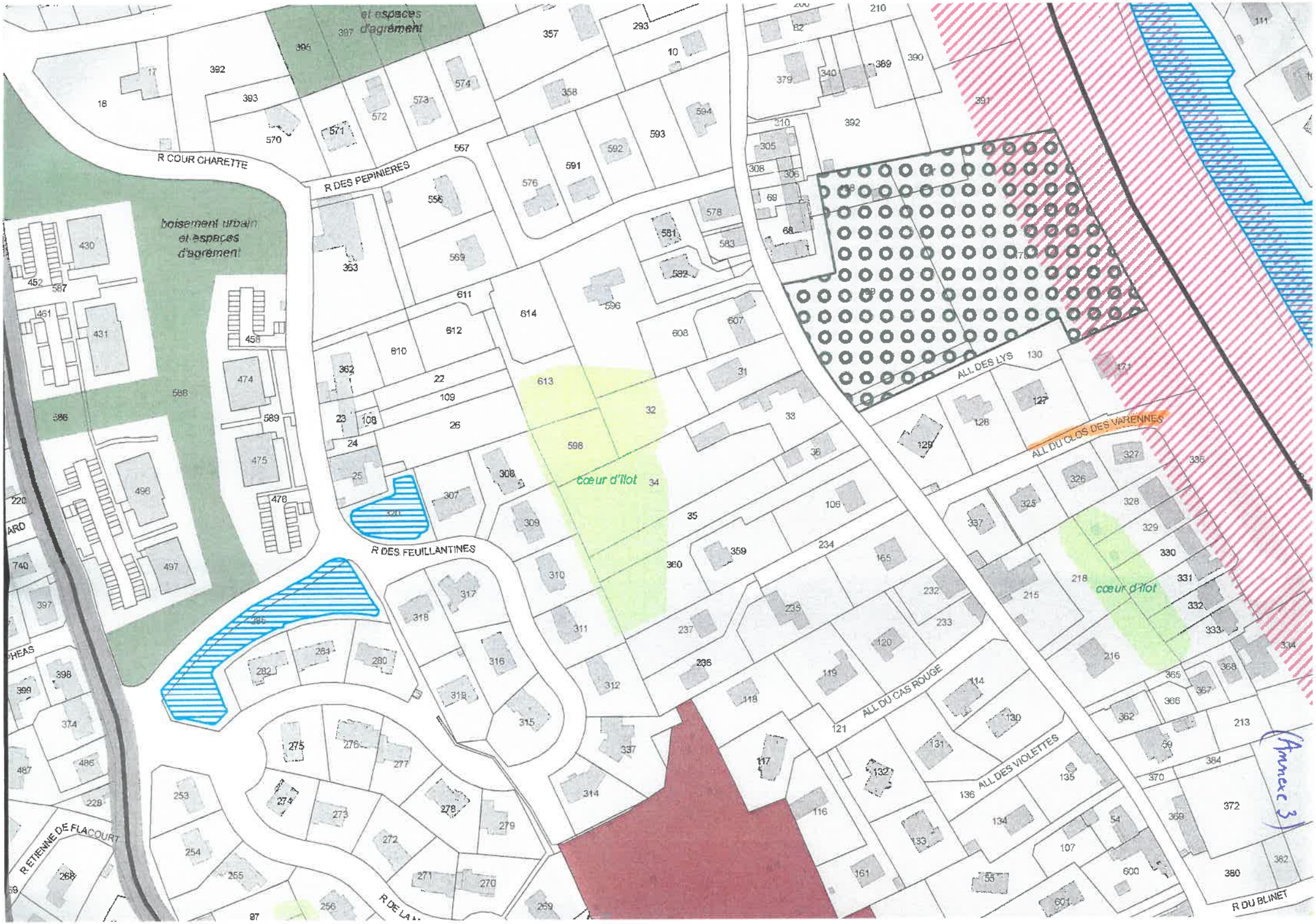
et espaces d'agrément
boisement urbain et espaces d'agrément
R COUR CHARETTE
R DES PEPINIERES
R DES FEUILLANTINES
R ETIENNE DE FLACOURT
R DU BLINET
ALL DES LYS
ALL DU CLOS DES VARENNES
ALL DU CAS ROUGE
ALL DES VIOLETTES
cœur d'îlot
cœur d'îlot
Annexe 3